

(1)

( N° 65. )

## SENAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1855 — 1856.

### **Projet de Loi contenant le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1857.**

*(Voir les N° 149 et 163 de la Chambre des Représentants.)*

**LÉOPOLD, ROI DES BELGES,**

**A tous présents et à venir, Salut :**

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

#### ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1857, à la somme de deux millions cent quarante-huit mille francs (2,148,000 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 7 avril 1856.

*Le Président de la Chambre  
des Représentants,  
(Signé) DELEHAYE.*

*Les Secrétaires,  
(Signé) LÉOP. MAERTENS.  
CH. VERMEIRE.*

## Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1857.

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<b>CHAPITRE PREMIER.</b>			
	NON-VALEURS.			
1	Non-Valeurs sur la contribution foncière . . . . .	510,000	»	831,000
2	— — — personnelle . . . . .	400,000	»	
3	— sur le droit de patente. . . . .	80,000	»	
4	— sur les redevances des mines. . . . .	5,000	»	
5	— sur le droit de débit des boissons alcooliques. . . . .	23,000	»	
6	— — — des tabacs. . . . .	5,000	»	
7	Décharge ou remise du droit de patente pour inactivité de bateaux. . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	10,000	»	
	<b>CHAPITRE II.</b>			
	REMBOURSEMENTS.			
8	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> {	Restitution de droits perçus abusivement et remboursement de prix d'instruments ainsi que des fonds reconnus appartenir à des tiers.		1,317,000
9		Remboursements de la façon d'ouvrages brisés par les agents de la garantie . . . . .		
10		Remboursement du péage sur l'Escaut. . . . .		
11	<i>Enregistrement, domaines et forêts.</i> {	Restitution de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers.		
12	<i>Trésor public.</i> — Remboursements divers. . . . .	1,000	»	
13	<i>Postes.</i> — Remboursement des postes aux offices étrangers . . . . .	120,000	»	
14	Déficit des divers comptables de l'État. . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont points limitatifs.)	10,000	»	
	Total du Budget des Non-Valeurs et des Remboursements . . . . .			2,148,000